Février 2018 n°243 Compte-rendu de la réunion du 6 février 2018

Flash communal Grammond

Présents:

- Patrice CARTERON (Maire)
- Jean-Marc GANDIN (Adjoint)
- Maurice FULCHIRON (Adjoint)
- Bruno GREGOIRE (Adjoint)
- Karen BONNIER
- Solange POULAT
- Séverine VILLEMAGNE
- Olivier BONNEFOY
- Marina VILLARD
- Xavier GRANJON
- Emmanuel ROUSSET
- Gérard THIZY
- Didier THELISSON

Absentes excusées :

- Isabelle PONCET
- Danielle POULAT

Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) :

Monsieur le Maire présente le projet de modification des compétences et des statuts de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais qui porte sur l'extension du périmètre de la CCMDL et qui précise, pour ces 8 communes supplémentaires, les compétences exercées. Ces modifications sont validées par le Conseil Municipal.

D'autre part, la commission voirie a défini les voies communales qui deviendraient communautaires et celles qui resteraient communales. Ainsi, 20,327 km de voies deviendront communautaires et 8,133 km resteront communales. Le Conseil municipal valide cette répartition et approuve la convention de partenariat en matière de voirie avec la CCMDL.

Demande de subvention de la Fabrik :

Le Maire présente la demande de subvention de la Fabrik pour la mise en place d'un festival de spectacle jeune public sur le territoire des Monts du Lyonnais en avril. Le Conseil Municipal, après avoir étudié la demande, décide d'accorder la gratuité de la mise à disposition de la salle d'œuvre mais ne souhaite pas verser de subvention.

Travaux divers :

- Gymnase: Les peintures sont terminées. Il est précisé que la commission bâtiment a décidé de conserver les mêmes couleurs pour éviter une sous-couche supplémentaire et également pour que ce soit plus esthétique en cas d'éraflure.
- Ecole : La sonnette a été installée au portail.

Questions diverses :

- Eclairage public : La société qui assure la maintenance de l'éclairage public en 2017 est SAG vigelec.
 Les coûts d'entretien n'augmenteront pas en 2018 mais suite à l'installation de l'éclairage du stade ils devraient augmenter en 2019. Le Conseil Municipal souhaite réfléchir à la possibilité d'exclure ces éclairages du contrat de maintenance avec le SIEL.
- La signature de la vente du bâtiment Grataloup a eu lieu le lundi 5 février. Une visite du bâtiment sera effectuée lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.
- Une rencontre avec quelques membres du centre d'incendie et de secours de Grammond est programmée pour discuter de divers points concernant la sécurité : mise en place de défibrillateurs, vérification des poteaux incendie, éclairage du stade pour pose de l'hélicoptère du SAMU, sécurité des panneaux photovoltaïques,
- Rallye Baldomérien : Cette année, l'arrivée de la première spéciale du rallye baldomérien qui a lieu le dimanche 4 mars se situe sur la commune de Grammond à la Brosse.



✓ Recensement militaire :

Les jeunes gens et jeunes filles nés en mars 2002, doivent se présenter en Mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans.

✓ Inscriptions à l'école :

Les inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée 2018-2019 se feront à l'école :

les mardis 3 et 24 avril de 8h30 à 12h et de 13h45 à 15h45

Les documents nécessaires :

- le livret de famille
- le carnet de santé (vaccins obligatoires à jour)

Si ces jours ne vous conviennent pas, merci de prendre RDV avec la directrice, Anne Thizy, au 04-77-20-74-26

✓ Recherche pots de fleurs :

Dans le cadre des temps d'activités périscolaires (TAP), la commune est à la recherche de **pots de fleurs en terre.** Donc, si vous avez dans vos garages, greniers ou tout autre lieu de débarras, des pots inutilisés, n'hésitez pas à les amener en mairie pour que les élèves, qui participent au TAP, puissent leur donner une seconde vie.

✓ Le service usagers THD42 change de numéro

Afin d'améliorer la qualité du conseil et de répondre au mieux aux questions des usagers, le SIEL-Territoire d'énergie réorganise le centre d'appel THD42.

Des téléconseillers spécialement formés, installés dans les locaux à Saint-Priest-en-Jarez, peuvent dès à présent répondre aux questions des habitants, sur un nouveau numéro local.



Prix d'un appel local

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30